

Association MADiA

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Tenue le dimanche 13 juin 2021

Association MADiA



un chemin en commun



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DE L'ASSOCIATION MADIA

Tenue le dimanche 13 juin 2021

Présents : 21 personnes
Liste d'émargement en annexe

Pouvoirs : 24 pouvoirs
Liste des pouvoirs reçus en annexe

Personnes présentes ou représentées : 45



Ordre du jour :

Cet ordre du jour a été légèrement modifié par rapport à l'ordre du jour accompagnant la convocation, compte tenu du fait que Hanitra RAKOTOMAHEVA, la directrice de l'ESC et Bernadette RAMAROSON, présidente de l'AIC de Fianarantsoa, ont pu se joindre à nous pour une présentation de la situation de l'ESC pendant la pandémie et pour répondre aux questions des adhérents. Il est modifié comme suit :

- Présentation de la situation de l'ESC par Hanitra et réponse aux questions
- Présentation par Bernadette de la situation de l'AIC et des relations avec l'ESC et réponse aux questions
- Synthèse des évolutions durant l'année en particulier dues à la pandémie
- Rapport d'activité : P.CHERON secrétaire
- Rapport moral : B.BAUDRY président
- Rapport Financier : Tiana SMADJA, vice-présidente et trésorière par interim
- Présentation et vote du budget 2021-2022
- Débat et questions sur la réalisation du projet 2019, les actions de communication sur 2020-2021 et le projet 2020-2021
- Candidatures et élections au C.A.
- Questions diverses éventuelles



Bernard Baudry, président, accueille et remercie les membres présents.

Patrice Chéron, secrétaire, fait état du nombre de membres présents et des différents pouvoirs des membres excusés.

Le nombre de présents est de 21, dont 1 en visio-conférence (Xavier Maurice, qui continue à suivre Madia depuis la Martinique et que nous saluons), ce qu'on peut considérer comme satisfaisant compte tenu de la situation actuelle de pandémie.

Le nombre de pouvoirs est égal à 24, ce qui conduit à 45 membres de l'association présents ou représentés (le nombre d'adhérents, si l'on tient compte des retards de cotisation liés à la situation et les nouveaux adhérents du forum approche la centaine).

1. Présentation de Hanitrana Rakotomahefa, directrice de l'ESC

Hanitrana fait le point de la situation de l'ESC depuis le début de la pandémie.

Toutes les écoles ont été fermées à Madagascar, en particulier dans la Haute-Matsiatra depuis le 22 mars 2020, et donc l'École de la Seconde Chance a fermé pour toute la fin de l'année scolaire 2019-2020, ainsi que la plupart des centres d'apprentissage, Don Bosco reprenant pour un mois en fin d'année.

L'École a repris en novembre 2020 à la rentrée, ainsi que tous les centres d'apprentissage, mais l'épidémie a repris d'une façon plus inquiétante au premier trimestre 2021. Depuis les vacances de Pâques, les cours ont cessé à l'ESC et dans tous les centres d'apprentissage qui ont accueilli les anciens jeunes jusqu'au 7 juin 2021.

Cependant, les élèves de la Rizière ont pu suivre les cours en visioconférence, sur un ordinateur de l'ESC fourni par Madia.

En mars-juin 2020 et en avril-juin 2021, des devoirs à la maison ont été proposés aux jeunes.

Tous les professeurs vacataires ont pu reprendre leurs fonctions avec la réouverture de l'École, sauf un qui a été remplacé.

Hanitrana fait le point de la situation des jeunes des 3 promotions.

Pour la promotion 3 (2020-2021), on ne déplore aucun abandon en cours d'année sur les 23 élèves retenus. Un bilan sera fait à la fin de l'année scolaire pour le niveau atteint, sans doute des redoublements devront être envisagés.



Pour la promotion 2 (2019-2020), il y avait 20 jeunes, dont 16 en formation actuellement. 9 sont à Don Bosco, dont 6 en année préparatoire en raison de leur âge, 6 à la Rizière et 1 à FMA.

Pour la promotion 1 (2018-2019), il y avait 15 jeunes, une est déjà en stage professionnel, 6 sont encore en formation (4 à Don Bosco, une à FMA en couture, une à la Rizière en cuisine).

La Rizière a proposé des cours sur les légumes, pour les jeunes qui font le jardin pédagogique.

2. Présentation de Bernadette Ramaroson, présidente de l'AIC Fianarantsoa

Bernadette présente l'AIC, Association Internationale des Charités, dont la création date de Saint Vincent-de-Paul, et qui est une association exclusivement féminine, reliée aux Fils de la Charité, lazaristes.

Il y a 12 groupes AIC à Madagascar. Bernadette est présidente de l'AIC Fianarantsoa et responsable des projets pour l'AIC Madagascar. L'AIC compte 250 000 membres dans le monde entier.

L'AIC Fianarantsoa a centré l'action du Foyer Sainte Louise sur la formation préscolaire, le suivi scolaire et l'aide aux devoirs. Elle accueille actuellement 120 enfants en préscolaire, plus les 21 jeunes de l'Ecole de la Seconde Chance créée par Madia. Elle assure le suivi scolaire pour ceux qui ont repris leur parcours primaire, et même le secondaire et une cantine à midi pour tous, condition essentielle pour rendre la scolarité possible aux jeunes précaires et aux enfants de la rue.

L'Ecole de la Seconde Chance est une solution pour des jeunes qui n'ont pu entrer dans le secondaire (payant) faute de moyens et les décrocheurs du début de secondaire.

Les membres de l'ESC ont été recrutés au début parmi les enfants suivis, puis d'autres élèves ont été admis. Actuellement 20 jeunes sont recrutés à partir de 60 dossiers.

Avec l'aide de Madia, la réhabilitation des locaux du Foyer ont été lancés cette année, en particulier la cuisine pour la cantine.

Il y a beaucoup d'enfants de la ville, comprenant des enfants ruraux chassés de la terre par la belle-famille après la mort du père, et quelques enfants ruraux qui font 2h à pieds pour venir.

L'âge d'entrée est de 15 ans, il a été relevé par rapport au projet initial car les jeunes ne peuvent trouver un travail qu'après 3 ans d'apprentissage.

Une aide pédagogique est apportée aux professeurs sur les méthodes d'éducation et les soutiens individuels.



Présentation du rapport d'activité, du rapport moral et du rapport financier

Après ces explications préliminaires, l'A.G. assiste à la présentation du Rapport d'Activités par Patrice Chéron, secrétaire, du Rapport Moral par Bernard Baudry, président, du Rapport Financier par Tiana Smadja, vice-présidente, trésorière par intérim. Le rapport financier présente également le projet de budget 2021.

Les rapports d'activité et moral sont votés à l'unanimité, ainsi que le rapport financier 2020.

Le vote du projet de budget est reporté au point suivant, après présentation des nouveaux projets.

Ces rapports sont fournis en annexe.

4. Présentation des projets 2021 et du budget

Projet Zakakely

Le président rappelle, comme indiqué dans les dernières lettres d'information, qu'à la demande des adhérents lors de la dernière AG, le Bureau s'est préoccupé de rechercher une diversification de l'association Madia pour ne pas se limiter au seul partenariat avec l'AIC ;

Sur la suggestion d'un nouvel adhérent, M. Berdah, l'attention s'est portée sur l'association Zakakely, qui gère un orphelinat situé sur l'île Sainte-Marie, au sud-est de l'île de Madagascar, non loin de Tamatave.

Cet orphelinat s'occupe d'enfants venant de l'île principale, comme de la population locale. Il est soutenu par des associations et des mécènes français.

Le projet consiste en la rénovation de l'alimentation électrique du centre, permettant en particulier l'introduction de panneaux solaires.

M. Berdah, qui est propriétaire d'une maison sur l'île, se proposait de se rendre sur place pour se rendre compte de la situation, préparer un protocole de partenariat, et lancer les travaux après accord de Madia. La pandémie en a décidé autrement.

Le Bureau a décidé néanmoins de lancer les travaux en se limitant au règlement de factures d'approvisionnement, en l'absence de convention, et compte tenu de doutes sur la gestion financière locale.

Il est proposé de se limiter à une aide de 5 000€. La prolongation du partenariat sera conditionnée à un protocole d'accord, et à une possibilité de surveillance de la gestion.



L'AG approuve à l'unanimité l'action menée par le Bureau mais toute prolongation devra être soumise à l'AG avant mise en place.

Projet Fisaba

L'association Fisaba est une association créée vers 1990 dans un village proche d'Ambositra par le père d'Emeric Rakotovoao, afin de reconstruire une solidarité villageoise autour des enfants du village, en organisant des fêtes au moment de Noël et de la fête de l'indépendance, et en mettant à disposition des enfants un local avec une bibliothèque et des jeux.

Le projet a débuté dans un local humide du RDC d'une maison locale, ce qui a conduit à des dégâts sur la bibliothèque. Il s'agit maintenant de construire un local salubre de 55m² pour accueillir la bibliothèque et les jeux proposés en parallèle. Un projet existe avec plans et budget de 8000€.

Patrice Chéron demande quelles mesures ont été prises pour mettre à l'abri de l'humidité la nouvelle bibliothèque, qui sera également un RDC (aération, vide sanitaire ou autres). Après débats, le président demande à Xavier Maurice d'examiner les plans, et les matériaux pour éventuellement faire des propositions d'amélioration.

Dans ces conditions, l'appui au projet est approuvé avec une participation de 5 000 € au financement du projet.

Projet ESC

Il est proposé de continuer le projet ESC avec le soutien à la cantine, le fonctionnement de l'Ecole avec 25 jeunes maximum à la rentrée et de poursuivre le financement de l'écolage, des cantines et des transports pour les élèves des différents centres.

Ceci se traduit par une croissance des frais de support aux anciens élèves, qui va se stabiliser.

Projet Cantine AIC

Il est proposé comme chaque année de continuer le projet initial de soutien à la cantine de l'AIC, avec environ 180 jeunes préscolaires ou scolaires.

5. Budget

Les budgets proposés à la suite du rapport financier sont approuvés à l'unanimité, avec une participation de 5 000 € à chacun des projets Zakakely et Fisaba.

Actions de communication et événements sur 2021-2022

Le concert de Eric Manana prévu le 27 mars 2021 au Théâtre de Cachan a du être annulé en raison de la pandémie. Il devrait avoir lieu en mars 2022, sur deux séances, sans repas a priori. Des discussions sont en cours.

En ce qui concerne le transport des objets, il a été fait appel aux adhérents qui prévoyaient des voyages à Madagascar pour en transporter ; cette demande a permis de convoier une bonne partie des objets qui n'ont pu être proposés à la vente jusqu'à mai 2021.

Une première vente a pu avoir lieu à Villejuif récemment et on espère pouvoir continuer à l'automne si l'amélioration se poursuit.

7. Candidatures et élections à la C.A.

Faute de temps, ce sujet n'a pu être abordé.

Un C.A. devra avoir lieu d'ici l'été pour prendre des décisions provisoires sur la reconduction des membres du C.A. qui sont au bout du mandat de 2 ans.

L'assemblée générale est close à 18h00.

A Cachan, le 20 juin 2021

Le secrétaire

Patrice CHERON



Association MADiA

RAPPORT D'ACTIVITES 2020-2021

Ce rapport a été présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire le 13 juin 2021.

Cette année 2020-2021 a été marquée par l'extension au monde entier de la pandémie qui s'est étendue dans le monde entier à partir du début de 2020, et qui a mis notre pays et une très grande partie du monde dans le confinement intégral, qui, après une accalmie en Europe qui a permis un déconfinement progressif à partir de mai 2020, mais a repris en octobre 2020 et continue à ravager le monde entier, et en particulier Madagascar, assez épargné dans n premier temps.

Nous passons en revue ci-après les conséquences sur les activités de Madia, sur l'École de la Seconde Chance, et nos projets.

1. Projets

Soutien à la cantine du Foyer Sainte Louise

La continuation du soutien à la cantine du Foyer Sainte Louise, décidée à la dernière AG, malgré l'arrêt de la cantine et de l'École en confinement en mars 2020, a repris en novembre 2020, lorsque l'École a rouvert, puis le nouveau confinement de mars 2021 à Madagascar a de nouveau tout arrêté.

Nos aides ont alors participé à la distribution de produits de première nécessité (riz, légumes secs, savon) aux familles en difficulté qui profitaient de cette cantine pour les enfants , à l'initiative de Bernadette et de l'AIC .

Fonctionnement de l'École de la Seconde Chance

L'École a repris en novembre 2020 quand le confinement a cessé à Madagascar avec une troisième promotion de 21 jeunes comprenant deux redoublants après le recrutement de 19 jeunes après test écrit et entretien.

L'École a continué son fonctionnement dans de bonnes conditions jusqu'aux vacances de Pâques 2021, au moment de la reprise de la crise sanitaire. L'école a été fermée, comme les centres de formation, comme l'an dernier.

Il est intéressant également de faire le point sur la situation des jeunes des 2 promotions qui ont quitté l'ESC en 2019 et 2020.

Les jeunes de la première promotion qui ont quitté l'ESC sont suivis après leur intégration dans les centres de formation, que ce soit en formation à Don Bosco pour la menuiserie, la mécanique auto, l'agriculture et le BTP (quatre élèves), à l'école hôtelière la Rizière (une élève) ou en formation couture FMA (1 élève). Une élève (Rova) a été admise en entreprise en fin de première année en raison de ses performances. Trois élèves ont abandonné leur apprentissage.

16 jeunes (sur 20) de la seconde promotion ont été admis dans les centres de formation et deux ont redoublé ; Aucun n'a abandonné l'apprentissage. 9 élèves sont entrés à Don Bosco, dont six en année préparatoire en raison de leur âge et leur niveau. 6 élèves sont en première année à la Rizière, et une en formation couture FMA. Il faut noter la nette progression de performance, après l'arrivée de la nouvelle directrice Hanitrala et la nouvelle organisation.

Le bureau de Madia a décidé de conserver cette fois encore les salaires de la directrice et de deux professeurs, Pascal et Gérard, les vacances étant à nouveau interrompues.

Les crédits pour la communication par internet entre Madia et les professeurs ont été renforcés et le contact a été maintenu.

Un système de cours en distanciel a été organisé par la Rizière et Hanitrala a rouvert le Centre en jauge réduite pour les jeunes concernés qui, bien sûr, ne bénéficiaient pas d'équipements informatiques. à partir du 15 mai.

Prise en compte du financement de l'apprentissage à la sortie de l'ESC

L'apprentissage peut durer de 3 mois à 3 ans. Dans tous les cas, MADiA finance les études : frais d'écolage, cantine, habillement spécifique le cas échéant, transport par taxi brousse éventuellement durant la saison des pluies. Ainsi, c'est un accompagnement de bout en bout qui est proposé, tout en veillant à ce que des jalousies ne se développent pas.

Le nouveau confinement a évidemment suspendu ces financements qui ont fonctionné d'octobre à mars et qui reprendront dès le redémarrage des centres prévu le 7 juin.

Ils concernent 21 élèves des 2 premières promotions, dont 13 à Don Bosco, 7 à la Rizière et 2 à FMA comme vu plus haut.

Opération de parrainage

Le parrainage consiste à associer une famille en France à une marraine à Fianarantsoa (issue de l'AIC) et un ou une jeune. Il s'ensuit une correspondance par mail avec photos, voire des échanges par Skype. Il n'y a pas d'apport d'argent ni de cadeaux autrement que symboliques.

Ce parrainage voté l'an dernier a démarré pour tous les jeunes sortis en première promotion. Toutefois, la mise en place complète est longue et la crise Covid n'a pas facilité les contacts et les échanges avec les 11 parrainés ne sont pas aujourd'hui satisfaisants.

Construction de sanitaires et du jardin pédagogique.

Le projet de mise aux normes des latrines et des douches de l'École de la Seconde Chance, et de réalisation d'un jardin pédagogique. Ce projet avait été décidé lors de l'AG de 2019, soutenu par le CRIJ et nos mécènes. En effet, la construction de nouveaux sanitaires, tant pour l'ESC que pour les enfants devenait urgente. Elle devait débuter en mars 2020 et a également finalement été terminée pendant l'été, grâce à la persévérance de Thierry Smadja.

Au rythme des confinements, plus ou moins partiels, déconfinements, reconfinements, le chantier s'est malgré tout déroulé à partir de mai et les travaux, sur les deux chantiers, ont fait l'objet d'une réception mi-août 2020.

Le jardin pédagogique, en particulier pour les élèves souhaitant rester dans l'agriculture, retardé également, a été réalisé dans les derniers mois de 2020. Les plantations et les premières récoltes (courgettes, haricots blancs) ont été réalisées par les élèves de la troisième promotion

Sans l'intervention de Thierry, ses capacités de négociation et d'interface, cette action n'aurait pu être menée dans les délais.

Projet pôle de vie de l'ESC et projet de diversification

Pour l'année 2021, Madia s'est engagé dans un projet de réalisation d'un véritable lieu de vie parascolaire pour l'École dans les locaux de l'AIC, comprenant une salle de travail autonome pour les élèves, une salle d'accueil des parents ainsi que la réfection du bureau de la Directrice.

Dans tous ces locaux, les peintures sont refaites (ou parfois faites pour la première fois).

Les locaux de l'AIC comme les réfectoires pour la cantine préscolaires reçoivent les mêmes traitements.

Un point important est la question de la cuisine.

La construction du jardin pédagogique du précédent exercice avait supprimé le foyer en plein air, au bois. Cet inconvénient bien identifié, n'avait pu être traité à chaud faute d'un devis préalable.

Il importait de réaménager une ancienne cuisine jamais terminée. C'est chose faite avec des carrelages, des placards adaptés.

Enfin, les peintures extérieures des bâtiments ont été refaites.

Enfin, la dalle de l'École a été reprise car il y avait des malfaçons qui se sont aggravées.

Le montant total de ces travaux est de 5729 € et CRIJ soutient le projet pour un montant de 2000 €.

A la suite des demandes de la dernière AG, un projet de diversification a été lancé pour la réfection de l'électricité d'un orphelinat géré par l'association Zazakely sur l'île Sainte-Marie, près de Tamatave. Mais, compte tenu du reconfinement, le voyage d'un nouvel adhérent, pour obtenir des devis et définir un protocole de coopération n'a pu avoir lieu.

Aujourd'hui, seuls des approvisionnements de matériel électrique, sur facture, à hauteur de 1300 €, ont pu être réalisés et la poursuite de cette coopération est soumise à un accord qui n'a pu encore être signé.

2. Actions de communication

MADiA a participé comme les années précédentes au Forum des Associations de la Ville de Cachan, en septembre, dans la période de déconfinement.

Le site internet permet aux adhérents d'avoir les informations sur la vie de l'association et les projets.

Par contre, tous les événements prévus au cours de l'année ont dû être annulés en raison de la situation sanitaire, en particulier le concert d'Erick Manana, prévu en mars 2021.

Tous les objets artisanaux achetés à Madagascar grâce à Christian de Coudenhove, qui devait aussi faire une mission sur place, sont restés bloqués à Fianarantsoa, et la plus grande partie a pu être ramenée en France, en particulier par Irène et Emeric.

Quatre lettres d'information aux adhérents ont été publiées en Octobre 2020, décembre 2020, mars 2021, mai 2021.

Le Bureau s'est réuni par téléphone pendant le reconfinement uniquement en distanciel à l'exception du 28/05/2021.



Association MADiA

RAPPORT MORAL 2021

Ce rapport a été présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire le 13 juin 2021.

1. Rappel des valeurs de l'association

Notre association *MADiA* a pour but de contribuer au développement de Madagascar, dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'accueil et de l'intégration des personnes démunies, en particulier des familles monoparentales et des enfants isolés.

MADiA finance depuis trois ans le tiers des dépenses de fonctionnement du Foyer Sainte Louise à Fianarantsoa. C'était une première collaboration avec une association visitée en 2014. Cette association est l'AIC, que nous évoquerons largement ci-dessous.

Cette action entre tout à fait dans le cadre de nos statuts. Il est proposé au vote qu'elle soit reconduite.

Toutefois, l'AG de mai 2016 a souhaité qu'un projet dans la durée soit engagé.

Ainsi est né le projet qui aujourd'hui oriente notre action majoritairement : ce projet s'appelle *Ecole de la Seconde Chance*. Entamé en 2016, il consiste à remettre des jeunes en abandon scolaire sur les rails afin de leur permettre un avenir différent de la réalité très difficile qu'ils vivent ; le but est qu'il soient formés à un métier apte à nourrir leur famille.

Faisant cela, *MADiA* ne vise pas la récompense des meilleurs mais au contraire va tenter d'ouvrir des portes pour des jeunes déscolarisés et en partie désocialisés.

Enfin, je veux revenir cette année sur une intuition fondatrice : une gouvernance franco/malgache de l'association. Mettre nos cultures en commun pour mener avec plus de sécurité nos projets ; cet aspect métissé est particulièrement profitable en ces moments où les réalités à Fianarantsoa et à Cachan sont bien diverses.

2. MADiA et ses partenaires

L'AIC à Fianarantsoa

L'Association Internationale des Charités, association caritative qui continue l'action commencée il y a quatre siècles par Saint Vincent de Paul, action qui s'est internationalisée dès 1634. Sur l'île de Madagascar, l'AIC œuvre depuis presque 30 ans.

L'AIC accueille sur son terrain l'Ecole de la Seconde Chance. Le partenariat pour ce projet a fait l'objet d'une Convention entre l'AIC, qui gère les locaux et contribue au projet en finançant l'entretien et l'alimentation électrique, et MADiA.

Des contacts ont lieu plusieurs fois par semaine grâce aux technologies modernes avec la Présidente de l'AIC à Fianarantsoa, Madame Bernadette Ramarison et la coordinatrice de l'Ecole de la Seconde Chance, Hanitrana Rakotomahefa.

A Fianarantsoa, les dames de l'AIC ont organisé un marrainage, associant une bénévole et un ou une jeune de l'Ecole Seconde Chance.

En France, une opération de parrainage est aussi initiée pour faire naître des échanges entre un ou une jeune et une famille française.

Le CRIJ de Cachan

Le Comité des Relations Internationales et des Jumelages de Cachan, le CRIJ, a pour mission de favoriser les relations internationales des citoyens de Cachan sous toutes leurs formes.

Notre association est cachanaise par sa domiciliation ; nombre de ses adhérents y demeurent. Le CRIJ a approuvé cette démarche tournée vers Madagascar.

Depuis 2016, le CRIJ attribue à MADiA une aide annuelle pour la construction du bâtiment de l'Ecole de la Seconde Chance, puis le lancement et l'extension de cette école..

Chaque année, le CRIJ est présent à nos côtés et pour 2019/2020, c'est un pôle de vie qui peut s'organiser (voir rapport d'activité).

Il est à noter que Tiana, vice-présidente de MADiA, est membre permanente du CRIJ.

La chaîne hôtelière HappyCultureCollection™

Le mécénat soutient depuis cinq ans la réalisation du projet ; il s'agit d'une chaîne d'hôtels de luxe qui possède une quarantaine d'hôtels dans diverses villes de France. Cette chaîne est nommée HappyCulture™ Collection. (Cf : www.happyculture.com). Une demande a été faite auprès du directeur de chacun de ces hôtels ; la réponse positive une fois de plus en 2020 confirme la culture du mécénat dans ce groupe, orientée sur Madagascar.

Malgré la conjoncture très défavorable dans ce domaine du tourisme, le mécénat est au même niveau que les autres années.

L'ensemble des associés dirigeant cette chaîne est à nouveau vivement remercié. Ce mécénat est très précieux et sans lui, nous ne pourrions pas avoir les mêmes ambitions dans nos projets.

3. Activités de cette année 2020/2021 en France

MADiA ayant été fondée le 1^{er} mars 2015, nous étions dans la sixième année d'existence.

La communication interne importante pendant la crise sanitaire

La lettre d'information s'est poursuivie cette année avec 5 publications dans ces 12 derniers mois. Il est apparu en effet nécessaire pendant la crise Covid d'augmenter les parutions par l'actualité plus évolutive, l'absence de manifestation et aussi l'impossibilité de se rendre sur place.

Un projet de concert

Les deux précédentes années 2020 et 2021 ont vu le concert annulé.

Pour 2022, il est déjà prévu à nouveau un grand concert avec le chanteur malgache très connu, Erick Manana qui était réservé cette année. Cela se tiendrait dans la grande salle du théâtre de Cachan. Les modalités restent à définir en fonction de l'évolution de la pandémie.

Les adhérents et bénévoles

MADiA est en croissance et compte plus de 100 membres (personnes physiques) dont la moitié résident à Cachan. Des malgaches ou binationaux adhérents ont par ailleurs gardé lien avec Cachan et le foyer dans lequel ils ont séjourné. Il fait partie de l'intuition fondatrice que dans cette association qui vient au secours du peuple malgache et que de nombreux Malgaches de la diaspora s'impliquent. Pour l'instant, il en est ainsi. C'est un gage de vitalité et de permanence du lien avec les personnes restées sur la Grande-Île. Mais n'oublions pas qu'une vitalité doit s'entretenir. N'hésitons pas à appeler de nouvelles personnes pour adhérer. **Chaque adhérent peut se poser la question de qui il peut inviter à entrer à l'association, simplement en l'informant de ce qu'il s'y passe.**

Les bénévoles s'impliquent dans les ventes d'objets. Pour 2021, il importe d'attendre encore un peu.

4. Investissement pour cette période

Le projet 2020 portait sur l'aménagement d'un pôle de vie pour l'École de la Seconde Chance. Malgré les imprévus de confinement, une partie importante des travaux est faite à partir de début 2021 et a fait l'objet d'une réception. C'est toujours Thierry qui suit cela depuis Cachan, sans pouvoir aller sur place. Nous renouvelons nos remerciements. (voir rapport activité pour plus de détails)

Ce projet de pôle de vie va considérablement améliorer le quotidien.

Les locaux de réfectoires seront refaits ; c'est là que les préscolaires sont accueillis. Il en sera de même pour le bureau, le vestiaire, les escaliers, les salles de réunion.

L'accueil de l'ensemble des élèves ainsi que les conditions de travail des enseignants devaient être revu. Cela sera fait.

Il s'y ajoute la cuisine, à ce jour déjà refaite. En effet, lors des travaux de l'an dernier, la création du jardin paysager a fait que le foyer de cuisson extérieur a été rasé.

Et l'on ne pouvait refaire la cuisine à chaud, avec un devis non discuté. La nouvelle cuisine et l'atelier cuisine sont terminés. Cela fonctionne.

Dans tous ces locaux, l'électricité est refaite au fur et à mesure (avec des ampoules LED) et des meubles seront achetés auprès de Don Bosco qui prend nos jeunes en apprentissage. Et les produits sont très solides, passant très bien l'épreuve des années avec nos jeunes.

5. Le projet 2020/2021

Poursuivre la cantine

Il est proposé comme d'habitude à l'AG de poursuivre la cantine, sachant que nos finances le permettent et le programme d'aide alimentaire mondial (PAM) n'a effectivement pas repris à Fianarantsoa, même si dans le Sud (on l'a vu cette année de façon médiatisée) il a repris devant la situation dramatique de famine.

De plus la cantine des petits a coûté moins que prévu cette année car longtemps fermée.

Ecole de la Seconde Chance : développement

La première promotion était initialement à 15 élèves, la deuxième à 20, la troisième à 21.

Nous pensons avec les enseignants à Fianarantsoa qu'il est possible que la quatrième promotion soit de 25 jeunes.

Il est proposé d'entériner cette augmentation d'effectif.

Les outils se suivent et se développent en particulier pour tous les jeunes qui sont à suivre après la sortie de l'ESC.

Les nouveaux projets

Il a été demandé en AG de septembre 2020 d'avoir d'autres initiatives compte tenu de la stabilité de l'association Madia et des réserves. Un projet est juste au début. Un autre est à approuver.

Électrification d'un orphelinat à l'Île-Sainte-Marie

Ce projet a été présenté par une personne recommandée, M. Bernard Berdah. Le conseil d'administration a permis un investissement qui est mentionné dans le rapport d'activité. Il importe, à la vitesse d'une petite île à côté d'une autre grande, d'évaluer jusqu'au bout ce premier projet.

N'ayant pu obtenir de devis précis, une enveloppe de 5000 € a été attribuée sur estimation. Mais, le fonctionnement se fait en paiement sur factures payées et odnc limité à cette somme.

Nous reparlerons d'une suite possible l'an prochain.

Il est important de mener à bien ces travaux afin de permettre le passage à une énergie solaire sur un autre programme.

Construction d'une salle de bibliothèque et d'accueil à Ambositra

Il s'agit de construire un bâtiment polyvalent de dimension : 7 x 5 m, soit 35 m².

Un dossier détaillé a été fourni, nous estimons qu'il présente suffisamment de garanties pour être lancé, suivi comme nous le faisons à Fianarantsoa. La ville de Ambositra est d'ailleurs sur la RN7 un peu avant Fianarantsoa.

Fisaba existe à Ambositra depuis 2000 et est en partenariat avec l'Office National des Nutritions sur des programmes financés par l'UNICEF.

Le projet de ce bâtiment polyvalent a pour ambition :

- . d'offrir aux enfants un lieu de vie agréable et instructif à la sortie de l'école et les jours sans classe,
- . d'être un lieu tranquille où ils pourront étudier sachant que la grande majorité n'ont même pas de chambre indépendante pour se concentrer à leurs études,
- . de leur donner le goût de la lecture, la sensation de tenir un livre dans ses mains, et ne pas sombrer sous l'influence des écrans, dont ils n'ont pas le moyen de s'offrir,
- . de leur offrir l'accès au Monde à travers la lecture,
- . de pouvoir apporter de nouvelles connaissances et d'informations à la communauté,
- . de servir de lieu de loisirs et d'échanges,
- . d'être un lieu de projection de films documentaires et d'animation pour nos protégés.

Un devis détaillé accompagné de plan de construction est parvenu à Madia.

Le montant est de 7953 € au total et l'aide demandée est de 4953 €.

Il est proposé à l'AG de voter pour le soutien de ce projet

Association MADiA

Rapport Financier au titre de l'exercice 2020

Ce rapport a été présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire le 13 juin 2021.

Mesdames, Messieurs, chers adhérents, chers amis de MADiA,

Les dirigeants de votre association sont heureux de vous présenter ses comptes pour l'exercice 2019, conformément aux dispositions de l'article 14 de nos statuts.

Notre association a clôturé le 31 décembre 2020 les comptes de son exercice comptable.

La durée de cet exercice a été de 12 mois et constitue le cinquième exercice de notre Association constituée le 1er mars dernier 2015.

Nous vous rappelons que notre comptabilité est tenue selon la méthode dite de caisse et que l'association n'établit pas de bilan. Toutefois, l'association tient l'inventaire de ses réserves et de ses investissements ; elle procède à un rapprochement bancaire permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés et la situation bancaire effective de l'association.

Les opérations comptables ont été saisies par Monsieur BAUDRY en sa qualité de Président et Madame SMADJA en sa qualité de Trésorière par intérim. Le bureau de l'association a validé les comptes qui vous sont présentés.

Le rapport financier évoque successivement :

1. Les résultats de la gestion de l'exercice 2020

Notre association a collecté des dons à hauteur de 25 640 € à comparer à une collecte de 23 543 € au cours de l'exercice précédent, soit 9 % de plus. Contrairement aux années précédentes, en raison de la crise sanitaire, aucune manifestation, source de recette complémentaire pour l'association, n'a été organisée en 2020. Par ailleurs, à la suite du remboursement des prélèvements indus par le Crédit Coopératif et gracieusement donnés par les donateurs concernés, l'association a reçu 925 €. Enfin, des versements fiscalisés en 2019 d'un montant de 370 euros ont été versés début 2020.

Par rapport aux dépenses 2020, la crise sanitaire n'a pas épargné les activités de l'association à Madagascar. Ainsi, MADIA a contribué au financement de la cantine de AIC FIANARANTSOA à hauteur de 600 € (équivalant au quart du financement durant l'exercice précédent (2400 €)). Le programme Ecole Seconde Chance (ESC) créé en 2016 en partenariat avec l'AIC FIANARANTSOA a, quant à lui, été financé à hauteur de 7 460 € (soit une baisse de 26% par rapport à l'exercice précédent (10 049 €)). Enfin, l'association a financé un projet de construction d'un bloc sanitaire et d'un jardin pédagogique pour l'ESC, à hauteur de 7 423 €. Un poste de dépense important en 2020 a été le remboursement à Xavier MAURICE de dépenses de fonctionnement de l'ESC qu'il a avancées lorsqu'il était basé à Madagascar pendant 3 ans. Le remboursement était à hauteur de 3 080 €. Etant membre du CRIJ, Madia paie une cotisation annuelle de 50 €. Enfin, des frais de fonctionnement, constitués exclusivement des frais bancaires, s'élèvent à 501 €.

Compte tenu de ces principaux postes de recettes et de dépenses de l'association, un résultat de 8 264 € est enregistré au 31 décembre 2020.

2. Situation patrimoniale de l'association au 31 décembre 2020

Le patrimoine de notre Association est constitué par une réserve de trésorerie de 39 225 € disponible à l'ouverture de l'exercice, et un patrimoine total de 47 489 €, équivalant au solde bancaire au sein de la Société Générale au 31 décembre dernier.

Il est rappelé que l'Association a un compte bancaire Société Générale à Madagascar, indispensable pour la réception des transferts provenant de France et la gestion de la trésorerie sur place. A l'ouverture de l'exercice, le solde en Ariary équivalait à 1 695 €, tandis qu'il est de 1 029 € en fin d'exercice. Au cours de l'année 2020, quatre transferts d'un montant total de 15 000 € ont été effectués pour financer les dépenses citées précédemment.

Il est à noter que le compte à Madagascar est tenu en Ariary et l'on parle ici en euros. Toutefois le cours relatif de ces deux monnaies a varié de plus de 20 % en quelques mois ce qui complique les rapprochements.

3. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2020

Nous proposons de conserver le résultat en réserve de trésorerie de notre Association, en vue du financement de nos actions au cours de cette nouvelle année.

En effet, parce que la crise sanitaire actuelle rend compliquées les prévisions et les prix augmentent beaucoup, cette réserve a pour vocation de sécuriser les engagements pris auprès de ces enfants, A l'ESC, une 4ème promotion devrait faire sa rentrée au quatrième trimestre 2021, tandis que les 3 premières promotions (au total un peu moins d'une soixantaine de jeunes) poursuivent encore cette année leurs apprentissages en centre de formation.

En outre, notre association apporte à partir de cette année un soutien financier à des projets associatifs dans le domaine de l'éducation et de l'enfance à Madagascar. A noter deux premiers projets portés par l'association Zazakely à Sainte-Marie et l'association Fisaba à Ambositra (cf détails dans les rapports d'activité/moral)

4. Budget pour l'année 2021

Nous envisageons pour cette année 2021 de poursuivre le soutien à l'AIC et le développement des activités de l'ESC, ainsi que d'appuyer les actions des deux associations mentionnées plus haut.

Le co-financement de la cantine de l'AIC à Fianarantsoa est à hauteur de 2 500 €. Le budget pour le financement de l'ESC - qui accueillera sa 4^{ème} promotion avec un objectif de 20 enfants et poursuivra l'accompagnement des jeunes en centres de formation professionnelle - est estimé à 12 500 €. Un projet de réhabilitation du bâtiment de l'AIC pour améliorer les conditions d'accueil des jeunes et leurs parents est également en cours de réalisation pour un montant de 4 710 €. Enfin, le projet porté par Zazakely est financé à hauteur de 5 680 €, tandis que celui porté par Fisaba serait de l'ordre de 5 000 €. L'ensemble de ces dépenses représente 30 390 €.

Bien entendu, ce budget de dépenses et les actions menés par MADIA seront revus à la hausse, comme à la baisse en fonction des financements levés et des initiatives nouvelles que le Bureau pourrait décider. Nous comptons à cet effet et tout spécialement cette année dominée par le Covid, outre le renouvellement de vos adhésions, sur vos dons et générosités.

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes, au quitus de gestion et à l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons également que conformément aux dispositions statutaires, les comptes ont été tenus à la disposition des membres au siège pendant les 15 jours précédant notre assemblée et qu'ils peuvent être librement consultés au siège par les membres de l'association, sur rendez-vous.